



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Égalité dans l'accès aux soins

Question écrite n° 14639

### Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la menace grandissante qui pèse sur l'égalité d'accès aux soins. Déjà confrontés au développement croissant des déserts médicaux, les territoires risquent désormais de pâtir des règles imposées aux services hospitaliers. Parmi les mesures adoptées dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 figure le forfait de réorientation dont l'objet est d'inciter les services d'urgence à réorienter certains patients vers des consultations en ville ou des maisons médicales de garde. Bien que l'objectif affiché de désengorgement des urgences puisse s'entendre, la situation plus que tendue dans les communes en raison du manque de praticiens rendra cette mesure inefficace, voire dangereuse. Dans cette optique, il lui demande donc de bien vouloir lui faire un état des lieux de la situation ainsi que de lui préciser les mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour permettre une meilleure répartition territoriale des praticiens, et ce afin de ne pas opérer une rupture d'égalité devant le service public de la santé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ludovic Pajot](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (10<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14639

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 novembre 2018](#), page 10607

**Question retirée le :** 27 avril 2021 (Fin de mandat)